

# PROPOSITIONS REGIONALES ETATS GENERAUX DE L'ALIMENTATION

Les Etats généraux de l'alimentation sont une opportunité de sortir d'une politique purement agricole, orpheline de son sens premier, pour aller vers une politique alimentaire réfléchie. Ce pas est plus que significatif car il permet d'inclure de nouveaux acteurs et de nouveaux critères dans la réflexion, et ainsi, d'avoir une vue d'ensemble des problématiques liées à nos choix alimentaires : l'économie, la santé, la justice sociale, l'environnement, les transports, ...etc.

Ces Etats généraux doivent donc être un lieu de propositions constructives pour une transition du modèle alimentaire français. Ce virage annoncé est une opportunité qu'il est nécessaire de saisir et de confirmer aujourd'hui et pour les générations futures.

L'attente du consommateur correspond-déjà à ce virage. Elle constitue un atout majeur de réussite et de mise en confiance des producteurs, et plus généralement des filières.

Ce document présente de manière synthétique les propositions concrètes du réseau FNE en PACA.

## RETROUVER DU LIEN

La Région PACA a la chance de posséder un fort bassin de consommation permanent et touristique, et une grande diversité de production, à fort potentiel, notamment en fruits et légumes. Pour autant, du fait de l'industrialisation du secteur, de la complexification de la distribution, de l'urbanisation de la population, les liens entre le consommateur et ses sources alimentaires s'y sont dissipés à l'extrême. France Nature Environnement PACA rappelle que le rétablissement de ces liens est devenu une nécessité pour le développement d'une alimentation durable, fondée sur la responsabilité et la confiance partagées entre producteurs et consommateurs. Pour ce faire elle propose les pistes suivantes:

### → Favoriser la production de proximité :

- Préserver les terres agricoles notamment à travers les documents d'urbanisme ;
- Effectuer/Renforcer des formations auprès des métiers de l'alimentation et la restauration collective pour une meilleure connaissance du tissu d'acteurs agricoles et des moyens d'actions pour s'approvisionner ;
- Accompagner et communiquer sur les systèmes aquacoles français respectueux de l'environnement ;
- Renforcer la structuration des filières végétales et animales en s'appuyant sur des structures existantes ;
- Impulser de nouvelles dynamiques d'organisation collective de la production qui suscitent et améliorent l'investissement et l'innovation, avec par exemple la création ou le renforcement de plateformes

régionales permettant une mise en réseau de différentes structures en vue de l'approvisionnement des établissements scolaires, de soins et de santé, EHPAD, etc.

- Inciter et appuyer la transformation à la ferme par des aides, des formations, des retours d'expériences, de la mutualisation d'outils de communication. Revaloriser les produits en réservant le label AOP aux seules productions à caractère artisanal. Améliorer l'étiquetage quant à la provenance...etc
- Former et accompagner tous les acteurs concernés à la réponse et la rédaction des marchés publics ;
- Créer et mettre à jour de manière régulière un catalogue de l'offre de la production régionale ;
- Favoriser le développement de l'agriculture urbaine ;
- Soutenir les marchés de producteurs (emplacements et moments réservés, aide ou mise à disposition de matériel ou de locaux, communication afférente...).

### → **S'orienter vers une production animale adaptée :**

- Améliorer le bien-être animal : conditionner des aides de modernisations des exploitations, tester les abattoirs mobiles ;
- Prendre des dispositions nécessaires au maintien/rétablissement d'abattoirs de proximité ;
- Dynamiser la filière protéines végétales régionales et ainsi réduire l'importation ;
- Inciter et démocratiser l'information sur l'utilisation des protéines végétales notamment en milieu scolaire ;
- Aider les « conversions brebis laitières » : la demande en produits locaux issus de l'élevage laitier de brebis est à la hausse, certains magasins n'arrivent pas à trouver assez de producteurs. Aider cette filière à s'agrandir, c'est appuyer un élevage de plus petite envergure, plus respectueux de l'environnement, notamment des ressources herbagères naturelles et moins sensible à la prédation, et permettant des revenus plus hauts sur une plus grande amplitude de l'année.
- Revoir les critères de paiement du litre de lait pour inclure la qualité comme la présence d'oméga3 ;
- Inclure des critères/conditionnalités dans les aides incitant à une plus grande autonomie alimentaire des élevages.

## PRENDRE EN COMPTE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les crises successives ont très souvent pour origine la crise environnementale. Afin d'éviter une fuite en avant et de mieux anticiper ces crises, la prise en compte du changement climatique est nécessaire.

- **Être économe en eau :** La Région PACA possède un réseau historique d'irrigation efficient, cependant FNE PACA souhaite mettre en lumière des actions permettant d'économiser la ressource en eau qui se fera de plus en plus rare d'après les modèles climatiques avancés :
  - Rénover les systèmes d'irrigation pour lutter contre le gaspillage de la ressource en intensifiant les aides et les études, et l'étroite maîtrise des débits ;
  - Préserver les terres agricoles irriguées notamment à travers les documents d'urbanisme ;
  - Étudier précisément les projets de stockage d'eau, en gardant à l'esprit que les retenues, l'inondation des sols et de la végétation, influencent directement les régimes d'écoulement de l'eau, le transfert de sédiments, de nutriments et de contaminants. Elles modifient le fonctionnement écologique du milieu aquatique, la continuité des écoulements, et les habitats des organismes qui y vivent. La multiplication de telles structures présente des effets cumulés qu'il convient d'apprécier précisément ;
  - Expérimenter et utiliser des semences, des cultures et des pratiques moins gourmandes en eau via des aides financières et des appuis techniques ;

- Expérimenter et changer certaines pratiques culturales pour être plus efficient dans l'utilisation de la ressource (haies, matière organiques dans les sols, rotations, ...) ; Mettre en œuvre les apports de l'agroécologie ;
  - Stopper les dérogations des restrictions d'usage de l'eau
- **Mettre l'Agroécologie au cœur du changement alimentaire :**
- Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs rentrant dans l'agroécologie ;
  - Mettre l'agroécologie dans les programmes de formation des métiers agricoles comme une matière générale et non optionnaire ;
  - Permettre l'innovation technique respectant les principes de l'agroécologie ;
  - Soutenir l'appui technique auprès des agriculteurs sur les pratiques rentrant dans l'agroécologie ;
  - Impulser des démarches d'agriculture durable comme HVE et y sensibiliser les consommateurs et transformateurs.
- **Economiser l'énergie :** Lancer un grand plan de rénovation des outils de production en cohérence avec les aides PAC, pour une baisse significative de la consommation d'énergie (serres, bâtiments de montagne, intrants, etc.), l'occasion également d'inclure des critères de bien-être animal (cf paragraphe précédent).

## MANGER EN TOUTE SECURITE

Les systèmes de production, de transformation et de commercialisation ont des impacts positifs ou négatifs sur la santé-environnement. Pour que le consommateur s'alimente en toute connaissance de cause, il doit pouvoir trouver aisément les informations nécessaires à l'évaluation des différents impacts de son choix alimentaire. L'emballage est l'interface entre le consommateur et tous les acteurs de la chaîne, il doit donc impérativement répondre à cette nécessité et permettre ainsi un choix alimentaire durable.

- **Être transparent :** Travailler collectivement à un étiquetage simple et claire permettant d'indiquer :
- Le mode de production ;
  - Le lieu de production, transformation et conditionnement,
  - La présence de perturbateurs et nanoparticules ;
  - La saisonnalité du produit ;
  - Conduire des campagnes et/ou sensibiliser sur les lieux d'achats sur les différences majeures entre les systèmes de production français et étrangers afin de clarifier ce qui motive les prix bas, tant sur l'aspect santé environnementale que sociétale.
- **Faciliter l'accès à une alimentation de qualité :**
- Maintenir les aides au maintien et au développement de l'agriculture biologique ;
  - Instaurer un minimum de 30% bio ou HVE dans les cantines pour atteindre l'objectif de 50% à l'horizon 2022 en cantines publiques ;
  - Réformer la procédure des Marchés publics de la restauration publique pour y inclure des critères environnementaux et de santé publique ;
  - Veiller à l'harmonisation des normes de façon à ce qu'elles ne soient pas l'occasion de niveler la qualité de production vers le bas, mais doit être un moyen d'obliger les autres Etats à assumer leur responsabilité dans la chaîne de l'alimentation sûre et durable.
- **Viser une réduction drastique des pesticides :** Prôner l'agroécologie permet une plus grande autonomie des exploitations notamment par la baisse significative d'intrants (cf paragraphe précédent).

## JUSTE REPARTITION DE LA PLUS-VALUE

Acheter moins et mieux, voilà la tendance du consommateur qui commence à comprendre son impact lors de ces choix alimentaires. Afin de dépasser le seul caractère prix, l'acheteur a besoin de savoir que son achat aura un impact social et/ou environnemental.

- **Travailler sur l'image positive « massif Alpin et Provence »** : Notre Région bénéficie déjà d'une certaine notoriété, en France et même à l'étranger. Les contraintes climatiques méditerranéennes et montagnardes en seront ainsi compensées par un prix plus juste, reversé à l'agriculteur :
  - Pouvoir accéder à de la vente directe ou des circuits courts (cf paragraphe proximité) ;
  - Travailler sur un label/ appellation « produit en Provence Alpes Côte d'azur » garantissant origine de production, respect de l'environnement et juste prix pour l'agriculteur ;
  - Faire de l'alimentation méditerranéenne une véritable marque de fabrique de la région PACA en France et à l'étranger.
  
- **Stabiliser les prix** : Afin d'assurer un prix équitable pour les agriculteurs, le réseau FNE en PACA pense qu'une certaine forme de contractualisation entre agriculteurs, transformateurs et distributeurs serait à envisager. Sans viser le 100% qui ne serait pas bénéfique pour l'autonomie des exploitations, un tel dispositif serait une révolution pour la sécurité économique. Un dispositif national de revalorisation efficiente des prix d'achat à l'agriculteur pourrait prendre en compte son effort de réduction des coûts de production, économiques et environnementaux, en termes d'intrants et d'énergie utilisés.
  
- **Etiquetage valorisant** :
  - Inscrire la part du prix de vente qui revient à l'agriculteur ;
  - Créer une étiquette de la valeur de durabilité de l'aliment (production, transport, conditionnement, ..etc) à l'image des produits d'électroménager.
  
- **Réduire le gaspillage alimentaire** :
  - A la source en favorisant l'acceptation des produits non-calibrés : modification du cahier des charges, et communication
  - A la conception des repas avec : la formation des professionnels de l'alimentation pour inclure les procédés anti-gaspi déjà éprouvés et augmenter l'offre en vrac
  - Au moment du repas grâce à : une forte communication sur les DLUO (« A consommer de préférence avant ... »), une généralisation de la pratique du doggy-bag dans la restauration commerciale, et un travail dans les restaurations collectives à la fois auprès des convives et du personnel de restauration avec des méthodes qui ont déjà fait leurs preuves.

## Alimentation durable selon FNE :

Pour FNE, une alimentation durable doit répondre à 5 critères prioritaires (non exhaustifs) :

- Être fondée sur une utilisation de l'espace agricole préservant les fonctionnalités des agro-écosystèmes et leurs services écosystémiques, sans nuire à d'autres écosystèmes.
- Être fondée sur des productions de haute qualité nutritionnelle et gustative, de saison, diversifiées et dynamisant le plus de circuits courts possibles.
- Être fondée sur une production agricole - dont la production aquacole - suivant les principes de l'agroécologie, ne détruisant ni la santé des agriculteurs ni les milieux et les ressources naturelles nécessaires à sa production, et ne contribuant pas à la déforestation, aux changements climatiques et ni à l'érosion de la biodiversité.
- Respectant la santé des consommateurs et ne contenant pas de substances nocives pour la santé humaine (en particulier des perturbateurs endocriniens ou de nanoparticules), en proposant une diversité de produits permettant un équilibre alimentaire sain, en réduisant la part des protéines animales.
- Être basé sur des principes de sobriété en limitant au maximum le gaspillage alimentaire et l'usage d'emballages, la consommation d'énergie, et en adaptant l'usage de l'eau aux capacités des milieux.
- Respectant une juste répartition de la valeur par une accessibilité à tous, en France et dans le monde, et une juste rémunération des acteurs de la filière.